Session 2019

Fonction Publique Territoriale

CONCOURS INTERNE D'AGENT DE MAITRISE TERRITORIAL

Spécialité : « Hygiène et accueil des enfants des écoles maternelles ou des classes enfantines »

Epreuve:

La résolution d'un cas pratique exposé dans un dossier portant sur les problèmes susceptibles d'être rencontrés par un agent de maîtrise territorial dans l'exercice de ses fonctions, au sein de la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt.

Durée : 2 heures *Coefficient* 3

Consignes à lire avant le commencement de l'épreuve

Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni votre numéro de convocation, ni signature ou paraphe.
Il est possible de répondre aux questions directement sur le sujet.

Aucune référence (nom de collectivité, nom de personne, ...) autre que celles figurant le cas échéant sur le sujet ou dans le dossier ne doit apparaître dans votre copie.

Seul l'usage d'un stylo noir ou bleu est autorisé (bille, plume ou feutre). L'utilisation d'une autre couleur, pour écrire ou souligner sera considérée comme un signe distinctif, de même que l'utilisation d'un surligneur.

Le non-respect des règles ci-dessus peut entrainer l'annulation de la copie par le jury.

Les feuilles de brouillons ne seront en aucun cas prises en compte.

Le sujet comporte 8 pages y compris celle-ci.

Cas pratique n°1 : (8 points)

La commune de la Rocherie (15 000 habitants) possède 2 groupes scolaires. Vous êtes employé(e) en qualité d'agent de maîtrise dans une école maternelle composée de 4 classes dont le temps scolaire est réparti sur 4 jours. Vous avez sous votre responsabilité 3 ATSEM.

L'amplitude maximum de travail par agent est de 9h45 par jour.

L'accueil se déroule de 7h30 à 18h00. La pause méridienne est organisée en deux services. Les horaires de classe sont de 8h15 à 12h00, et de 13h45 à 16h15.

Votre chef de service vous demande d'organiser la journée de travail des binômes.

- **Quels sont les différents temps de la journée des agents ? (4 points)**

  Présentation sous forme d'un tableau ou d'une échelle de temps.

Les agents ont un volume horaire annualisé de 1607 heures de travail effectif (hors congés et jours fériés).

L'année scolaire s'organise sur 36 semaines, les agents disposent d'une journée de 8h00 pour le ménage à chaque période de petites vacances scolaires (Février, Pâques, Toussaint et Noël), et de 4 journées de 8h00, sur la période estivale (Juillet, Août).

- ***Quel est le temps de travail hebdomadaire pour un agent sur le temps scolaire, hors vacances ? (justifier le calcul)(1 point)***

- ***Quel est le temps de travail d'un agent sur l'année scolaire ? (justifier le calcul) (1,5 points)***

- ***De quel volume d'heures disposez-vous pour l'encadrement du temps extrascolaire ? (Justifier le calcul) Faîtes une proposition de répartition de ce temps. (1,5 points)***

<u>Cas pratique n°2</u> : (12 points)

Votre chef de service vous demande d'organiser l'aménagement d'une salle en espaces ludiques.

- ***A l'aide des documents joints et du plan fourni organisez vos espaces ? (annexe 1, 2, 3 et 4) (3 points)***

- *Citez 4 objectifs spécifiques d'un coin jeux de construction. (annexe 4) (1 point)*

- *Quels principes appliquez-vous en matière de sécurité pour ces espaces ? (4 points)*

- *Quels principes appliquez-vous en matière d'hygiène pour ces espaces ? (4 points)*

Annexe 1

Et maintenant, à vous de jouer !

« Coins » ou « espaces », appelez-les comme vous voudrez, mais surtout, sachez les agencer, les combiner, les transformer, les faire évoluer au gré des classes, des années, des enfants, des projets, de vos besoins, de ceux des enfants...

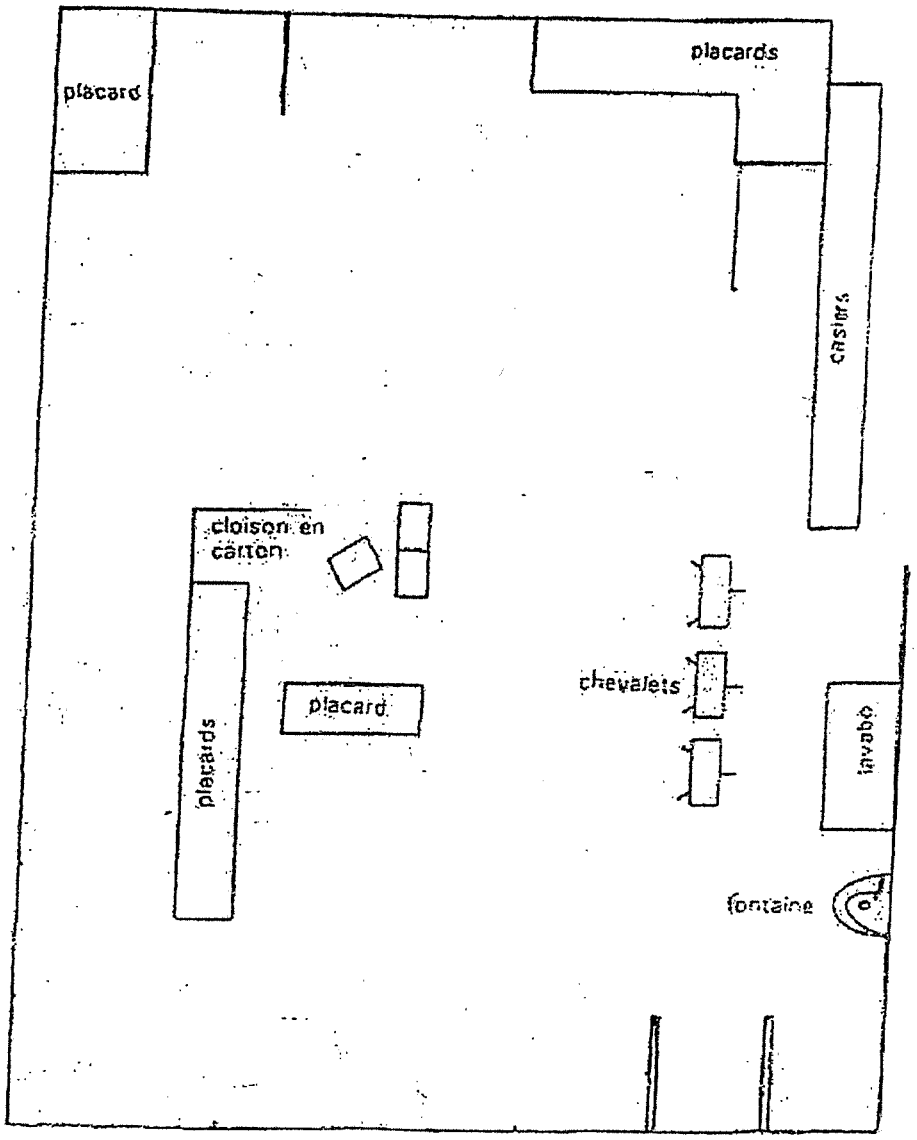

ESPACES LUDIQUES en MILIEU SCOLAIRE

ANNEXE 2

Pour mieux vivre ensemble et favoriser la réussite scolaire
Information à l'attention des parents

L'ESPACE LUDIQUE À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ET À L'ÉCOLE MATERNELLE

L'espace ludique en milieu scolaire offre l'opportunité d'équilibrer la journée de l'écolier, en proposant à l'enfant des séquences de décompression sur les temps périscolaires *(avant/après la classe, pause méridienne)* et les récréations, selon le choix de chaque école.

Des objectifs essentiels

- Aménager les rythmes de vie des enfants à l'école car ils y passent souvent 8 heures, 10 heures par jour, voire plus.
- Pacifier les comportements, favoriser une bonne intégration, détendre pour défatiguer, remobiliser l'enfant au travail.

Le principe

C'est un espace dédié au jeu à l'intérieur de l'école où l'enfant vient librement, pour le plaisir, jouer selon ses envies.

Une combinaison très spécifique de jouets

L'intérêt de ce dispositif expérimenté et validé par l'Education nationale repose sur une combinaison de jouets spécialement étudiée parmi 3 grandes familles qui participent au développement global de l'enfant :

- jouets symboliques
- jouets d'imagination et de construction
- jeux de règles

DES BÉNÉFICES MAJEURS

L'espace ludique en milieu scolaire prend en compte l'enfant au bénéfice de l'élève. Il induit des progrès rapides et significatifs, notamment en termes de :

- socialisation
- pacification des comportements
- mixité garçons/filles/grands/petits
- confiance en soi
- concentration
- autonomie et prise d'initiative
- joie de vivre

et par voie de conséquence, un accès aux apprentissages dans les meilleures conditions.

ANNEXE 3

L'espace classe à l'école maternelle

« L'aménagement de l'école, des salles de classe, des salles spécialisées doit offrir de multiples occasions d'expériences sensorielles et motrices. Il permet d'éprouver des émotions, de créer et de faire évoluer des relations avec ses camarades ou avec les adultes. Il garantit à chaque enfant de grandir dans un univers culturel qui aiguise sa curiosité et le conduit à des connaissances sans cesse renouvelées en totale sécurité. »

Page 16, BO hors série n°5 du 12/04/07

« Etre accueilli à l'école maternelle :
....La qualité de l'accueil dépend en premier lieu de l'aménagement des espaces, intérieurs comme extérieurs....Dans la classe, les lieux de regroupement contrastent avec les tables d'ateliers et des coins jeux isolés qui doivent pouvoir être perçus comme des refuges. Des ateliers permanents et fonctionnels comme le coin lecture ou l'atelier peinture sont clairement identifiables....Tous les équipements sont appropriés à l'âge et à la taille des enfants dans un souci de sécurité, d'hygiène, de confort et d'esthétique. »

Page 26, BO hors série n°5 du 12/04/07

1. Quelques principes incontournables :

- ✓ L'espace classe doit répondre aux besoins du jeune enfant :
  - o besoins de sécurité
  - o besoins de socialisation
  - o d'exploration motrice
  - o d'apprentissage
  - o de repos, d'isolement....

- ✓ L'enseignant pense, organise, modifie l'espace classe en espaces.
- ✓ Il aménage, fait évoluer au cours de l'année des espaces d'activités et des espaces de jeux.
- ✓ Dans les deux cas, il s'agit de lieux :
  - ▫ aménagés et organisés par l'adulte
  - ▫ assortis de règles de vie, de règles de fonctionnement
  - ▫ répondant à des intentions pédagogiques, visant des apprentissages.
  - o Les **espaces de jeux**, répartis dans la classe, le plus souvent en périphérie :
    - ◦ la fréquentation est libre et toujours à l'initiative de l'enfant
    - ◦ l'enfant est le décideur de l'activité qui s'y déroule sans obligation de production
    - ◦ l'adulte est en dehors, il observe

ANNEXE 4

Le coin manipulations

Objectifs spécifiques :

- Permettre l'expérimentation, le tâtonnement
- Découvrir différents matériaux et leurs propriétés
- Identifier les objets et leur fonction

Installation matérielle		
Localisation : dans la classe, la salle d'eau ou tout autre espace extérieur à la classe, à l'extérieur (aux beaux jours).		
Mobilier	**Bacs à transvasements**	
	Tables évidées, vasques de lavabos	
	Bassines, baignoires de bébés...	
	Piscines gonflables...	
Matériel	Contenants	- Flacons, récipients divers de tailles et formes variées - passoires, casseroles...
	"Outils"	- Cuillères, louches, entonnoirs, couverts à salade, pinces à cornichons, pelles... - Comptes gouttes, seringues, tuyaux, pipettes - Pistolets à eau, mesures - Arrosoirs
	Matériel des catalogues	- moulins à eau - moulins à sable - engins à ailettes, à turbine, à robinets, à pompes...
	Objets	Éponges, balles en mousse, billes, objets qui flottent...
Matériaux	- sable - eau (colorée) - graines : lentilles, riz, millet, semoule, sucre... - marrons - pâtes - farine (attention possibilité d'allergie)	

Afin de	Penser à
Varier, enrichir l'expérimentation	Varier dans la même installation les matériaux utilisés
Permettre une grande diversité de manipulations	Faire évoluer contenants et outils : - induire des actions de plus en plus précises - induire des actions différentes : appuyer, presser, faire tourner...
Préserver l'intérêt	- limiter l'utilisation du coin jeu dans le temps - réserver les jeux d'eau à une période (printemps et dehors par exemple)
Favoriser l'expérience sensorielle	La tenue des enfants : permet-elle le contact du corps avec les matériaux ? - L'organisation matérielle : les enfants peuvent-ils être **dans** l'eau, **dans** un grand coffre à graines